

Présentation de l'Assemblée des chrétiens du 09 mai 2023

L'assemblée des chrétiens du 30/11 a retenu 5 propositions issues de la synthèse diocésaine du synode à mettre en œuvre sur la paroisse, dont la proposition N° 39 : « Pour la nomination d'un prêtre, bien discerner les besoins de la paroisse en impliquant les chrétiens ».

Il s'agissait de discerner, ce que vit la communauté paroissiale, ses enjeux et ses attentes, et de le formaliser.

La réflexion a été conduite en deux temps :

1. Les équipes ou groupe en charge d'un service, toute personne souhaitant participer à la réflexion sur l'avenir de la paroisse ont été invitées à réfléchir aux questions suivantes :
 - Ce qui est important pour vous dans ce qui se vit dans la paroisse
 - Ce qui est important dans ce qui se vit dans votre service, votre mouvement...et ce qui pourrait évoluer dans un sens encore plus missionnaire.
 - Ce que vous attendez de la collaboration avec le prêtre.On a reçu 15 retours (5 de personnes isolées, 10 d'équipes ou de services) soit probablement 50 à 60 personnes.
2. Le 9 mai, une nouvelle assemblée des chrétiens (40 participants dont Louis et Désiré) a pris le temps de la réflexion en deux temps
 - Ce qui me plaît dans la paroisse
 - Mon désir pour que la paroisse soit plus missionnaire.

Chacun des deux temps a fait l'objet d'un compte rendu qui sont **disponibles sur le site de la paroisse à la rubrique actualité / assemblée**

Ce qui ressort de ces deux temps est cohérent et comporte à la fois des idées générales sur la paroisse et des souhaits ou propositions, parfois très concrètes.

En synthèse :

La paroisse est d'abord une véritable communauté qui tend à être fraternelle très chaleureuse, colorée, diverse, intergénérationnelle dans laquelle on se connaît, se reconnaît, s'écoute les uns les autres et où se tissent de véritables liens d'amitié. Une communauté avec une fraternité agissante se traduisant concrètement par l'accueil et l'attention portée à chacun quel que soit son origine, statut, mode de vie, son âge etc. Une communauté attentive à tous, aux nouveaux arrivants et à la diversité des cultures.

Une communauté ouverte marquée par l'esprit du Concile ancrée dans le quotidien, insérée dans la vie de la Cité et de son territoire (quartiers et villages).

Une paroisse constituée de personnes qui habitent principalement les quartiers des Hauts de Chambéry, riches de leur diversité et des villages (Chambéry le vieux, Sonnaz et Voglans) et d'autres lieux de l'agglomération. Une paroisse au cœur d'un quartier, reliée par des liens institutionnels et / ou personnels à ses différentes réalités sociales et culturelles en particulier via les associations et qui participe à leurs initiatives et projets.

Une paroisse dans laquelle les célébrations sont simples, riches, profondes, ferventes, joyeuses, participatives et belles (chants de qualité), grâce à l'implication des différentes équipes de préparation et à la profondeur des homélies qui portent un ancrage dans le quotidien et l'actualité dans un langage accessible et qui rejoint les personnes. (à maintenir dans tous les clochers). L'église Sainte Claire et François d'Assise est sobre et lumineuse qui rassemble le plus souvent la communauté, favorise la communion et la convivialité.

*Une communauté où on partage la responsabilité, où on ne ressent pas de hiérarchie et où on a une liberté d'initiative et la possibilité de créer des groupes de réflexions, formations, lectures, partages, où les services sont pris en charge par des laïcs dans une « autonomie responsable » et avec le soutien de la communauté. **Pour accroître le nombre de personnes impliquées, appeler et proposer dans les équipes de quartier, donner des témoignages de ce qui se vit dans les différents services, donner de la visibilité aux services (panneau/site internet...).***

Une communauté dans laquelle le prêtre est frère de tous, garant de l'unité, a le souci de l'accueil fraternel, de l'ouverture à la diversité, et favorise le lien. Au service de la communauté, il essaie d'entendre ses besoins et de réfléchir avec elle comment y répondre (co-construction), inciter à faire « communion », faire appel et laisser place aux membres de la paroisse. Libéré des tâches matérielles, il est le soutien spirituel de l'engagement de chaque personne ou collectif. Il veille à l'esprit missionnaire et l'attention aux périphéries imprègnent toute la communauté.

Temps sur la gouvernance et le Conseil pastoral (proposition 32)

Un temps de l'assemblée a été consacré à un point sur la proposition 32 (« *Etablir une gouvernance partagée du curé avec des laïcs (avec la parité), élus pour une période limitée, en veillant à inclure toutes les réalités sociales de la communauté* ») aussi retenue lors de l'assemblée du 30 novembre. Le petit groupe constitué autour de ce thème, après un rappel des rôles des différents conseils d'une paroisse, a présenté une proposition portant sur le fonctionnement et le mode de constitution du Conseil pastoral :

- le CP se réunit au moins une fois par trimestre, avec un ordre du jour et, si propositions il y a, des propositions écrites et détaillées dans leurs mises en œuvre. Chaque réunion fait l'objet d'un compte- rendu largement diffusé au sein de la paroisse (rédaction tournante pour les CR) et ensuite archivé.

Pour les projets importants, le CP désignera en son sein une personne pour suivre et soutenir l'EAP dans cette mise en œuvre, pour aider également à faire un bilan.

- Les membres de l'EAP sont membres de droit et pour les autres membres il semble judicieux de proposer un mandat de 4 ans.
- Ceux-ci seraient élus à partir d'un vivier de candidats constitué suivant 3 modalités :
 - Des personnes proposées par les paroissiens
 - Des personnes qui se présentent
 - Des personnes cooptées au besoin (2 à 3) pour l'équilibre du CP et la présence des communautés locales.

Cette proposition a été présentée à l'actuel conseil pastoral réuni le 26 avril. Il a été convenu que le mode de propositions de personnes par l'ensemble de la communauté était une bonne idée et **que le mode de désignation finale (élection ou pas) reste à préciser et travailler.**

Lors de l'assemblée il a été dit qu'il existe d'autre mode d'élection que ceux qu'on connaît habituellement (chacun vote pour un candidat) : on peut le faire par un processus de « *jugement majoritaire* » ou un processus d'« *élection sans candidats* » par exemple. **Il est donc décider de poursuivre la réflexion de désignation des membres du CP en creusant ces pistes.**

Conclusion de la soirée :

Désiré remercie pour l'assemblée de ce jour ; il est heureux de cette réunion, de la bonne ambiance et de ce qui s'y est dit. Arrivant, il ne s'agit pas pour lui de changer les choses mais de s'inscrire dans ce qui se fait, d'accompagner et d'être à l'écoute. Il y a dans la paroisse des forces vives à encourager. Désiré est au service de la communauté et compte sur tous pour la bonne marche de la vie paroissiale.